



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

affaires étrangères : services extérieurs

Question écrite n° 112789

Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les propositions inscrites dans le rapport d'information sur les services de l'État à l'étranger présenté par M. Éric Woerth et Jérôme Chartier. Parmi celles-ci, les auteurs proposent notamment de mutualiser les achats des différents services de l'État à l'étranger présents dans un même pays. Aussi il souhaite connaître son sentiment et ses intentions relativement à cette proposition.

Texte de la réponse

La mise en place de SAFU (services administratifs et financiers unifiés) interministériels, après avoir été recommandée par l'audit conjoint des inspections des affaires étrangères et des finances, a été décidée par le CIMEE (comité interministériel des moyens de l'État à l'étranger) du 25 juillet 2006. Elle a débuté en 2006 et va permettre de mutualiser les achats des services de l'État présents dans un pays. En effet, la fonction achat fait partie des tâches administratives et financières dévolues aux SAFU. La mutualisation concernera la passation des commandes et des marchés pour tous biens et contrats de service (gardiennage, entretien...). La centralisation au sein d'une structure unique des relations avec les fournisseurs et prestataires est de nature à permettre des économies. Elle sera bien évidemment facilitée par les regroupements des services sur un même site, autre évolution en cours du réseau de l'État à l'étranger.

Données clés

Auteur : [M. Francis Falala](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112789

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12826

Réponse publiée le : 27 février 2007, page 2092